**Figure 13 Flux Migratoires des EPCI des Bouches du Rhone, 2020**

Une image contenant texte, capture d’écran, diagramme, ligne

Description générée automatiquementLa Figure 13 montre le rôle majeur joué par l'EPCI de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur les flux migratoires du département, en observant l'ensemble des individus ayant eu une mobilité résidentielle à l'intérieur ou à l'extérieur de leur EPCI. Dans un premier temps, la plupart des émigrations depuis l'Aix Marseille-Provence sont interdépartementales, tandis que ses émigrations intradépartementales sont beaucoup plus faibles. Les migrations entre les autres EPCI sont pratiquement imperceptibles en raison de la part importante occupée par le flux migratoire entre l'EPCI de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les départements hors Bouches-du-Rhône, ainsi que par les mobilités au sein du même EPCI.

Une image contenant texte, capture d’écran, diagramme, Caractère coloré

Description générée automatiquement**Figure 14 Flux Migratoires depuis/vers les EPCI des Bouches du Rhone, 2020**

La Figure 14 montre les flux migratoires spécifiquement entre les EPCI, sans prendre en compte les mobilités au sein du même EPCI, avec seulement 3960 individus ayant changé d'EPCI au sein du département, on peut constater le faible taux de migration intradépartemental présenté précédemment. De plus, en éliminant l'effet de taille induit par les mobilités résidentielles au sein du même EPCI et les migrations en dehors du département, il est possible d'observer les fluctuations migratoires entre les différentes EPCI. Dans ce cas, l'EPCI d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette est l'EPCI le plus attractif avec 1197 arrivées, suivie par la Métropole.

Une image contenant texte, carte, atlas

Description générée automatiquement**Figure 15 Migration nette à l’échelle des EPCI des Bouches du Rhone, 2020**

Le taux de migration nette varie entre les EPCI du département, les EPCI de Terre de Provence et de Vallée des Baux Alpilles présentent les taux les plus élevés avec \_\_% et \_\_% respectivement. L'EPCI de Arles-Crau-Camargue-Montagnette et l'EPCI de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence présentent des taux de migration négatifs avec \_\_% et \_\_% respectivement. Cependant, comme observé précédemment, la grande majorité des migrations et des émigrations sont observées dans l'EPCI de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.